

Règlement du concours

Article premier : Thème du concours

Le concours BD, Sciences et Technologies est organisé par le Lyon BD Festival en partenariat avec l'École Centrale de Lyon et l'ECAM. Il est ouvert à tous les lycéens scolarisés en France et à eux seulement, du 16 mars 2011 au 18 mai 2011. Il a pour objectif de sensibiliser les lycéens aux liens entre BD, sciences et technologies.

Il s'agit de créer une BD en 3 à 6 planches ayant pour thème BD, Sciences & Technologies, et plus particulièrement les moyens de transport. La contrainte est d'introduire dans la première case, une bulle contenant « Salut! J'te dépose? ». Une grande liberté de traitement est laissée : réaliste, humoristique, futuriste, etc. Le style est libre et le choix de coloriser ou non est aussi laissé aux auteurs. Il faudra cependant que le résultat puisse être numérisé (scanné, ...) et envoyé par email avec une qualité suffisante et permettant une impression A4.

Article 2 : Fonctionnement

La demande d'inscription et les planches numérisées devront être adressées par email à concourslyonbd@yahoo.fr.

Une demande d'inscription doit comporter les éléments suivants : titre du projet, nom et prénom des participants, date de naissance, lycée, adresse email actuelle.

Les planches numérisées pourront alors être envoyées à concourslyonbd@yahoo.fr jusqu'à la fin du concours.

Une première sélection sera effectuée avant le 25 mai 2011, les participants sélectionnés seront avertis par email. L'annonce du classement final et la cérémonie de remise des prix se dérouleront le 28 mai 2011 lors de l'inauguration du Lyon BD Festival OFF à l'École Centrale de Lyon, à Écully.

Article 3 : Délai d'inscription et de dépôt

La demande d'inscription devra être envoyée avant le 4 mai 2011 à 12h.

Les planches numérisées devront être envoyées avant le 18 mai 2011 à 12h.

Article 4 : Conditions de participation

- La participation peut être individuelle ou collective avec un maximum de 3 personnes.
- Les participants doivent être des lycéens (carte lycéenne faisant foi). Les organisateurs se réservent le droit de disqualifier tout participant en l'absence de justificatif.
- Tout participant âgé de moins de 18 ans doit obtenir l'autorisation préalable d'un parent ou tuteur pour participer au concours et accepter le présent règlement. Les organisateurs se réservent le droit de demander de justifier cette autorisation et de disqualifier tout participant en l'absence de justificatif de cette autorisation.

Article 5 : Critère d'évaluation et sélection

Les projets seront évalués sur la base des critères suivants : respect du sujet, qualité artistique et originalité.

Le jury est composé d'une partie des organisateurs du Lyon BD Festival.

La décision de jury est sans appel. Le jury se réserve le droit de rejeter tout dossier non conforme aux conditions de participation au concours.

Article 6 : Lots

Tous les participants présélectionnés recevront une invitation valable le 19 juin 2011 pour le Festival de la BD à Lyon, d'une valeur unitaire de 3€.

Les lots sont composés de plusieurs albums de bandes dessinées d'une valeur unitaire allant 5€ à 15€.

Article 7 : Droits d'auteur

Les participants garantissent sur l'honneur qu'ils sont titulaires des droits d'auteur des planches proposées au jury, c'est-à-dire qu'ils en sont les auteurs et qu'ils en autorisent la reproduction et la représentation gratuite dans le cadre d'une exposition réelle, dans la presse, sur la page Facebook du concours et du Lyon BD Festival ou sur le site internet lyonbd.com.

Article 8 : Responsabilité

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'annulation, de report ou de modification du concours dus à des circonstances imprévues ainsi qu'en cas de vol, retard ou dommage subis lors du transport des créations.

Article 9 : Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Article 10 : Dépôt de règlement

Ce règlement a été enregistré par la SCP Jacques MOLHO - Pierre MASSART - Yael MISRAHI – Josiane RIBOULET - Olivier BRUN - Stéphane VEQUE, Huissiers de Justice à LYON, 31 rue Grenette, et est consultable sur leur site internet: www.huissiers-lyon-31grenette.com. Il peut être également obtenu jusqu'au 31/05/2011 sur demande écrite à l'adresse du jeu. Les frais d'expédition de la demande de règlement intégral seront remboursés sur simple demande. Le remboursement du timbre est effectué au tarif lent en vigueur (base 20g) sur demande jointe à la demande de règlement accompagnée obligatoirement d'un relevé bancaire (IBAN-BIC). Toute demande de remboursement du timbre sans être accompagnée d'un relevé bancaire sera considérée comme nulle. Remboursement par virement bancaire dans un délai de 4 à 6 semaines environ suite à la fin du concours. Offre limitée à une demande de remboursement de timbre par foyer (même nom ou, même adresse).

Adresse du jeu :

Concours BD, Sciences et Technologies
Direction des études
Établissement Centrale Lyon
36 avenue Guy de Collongue
69134 Écully Cedex

Le règlement peut être consulté sur la page Facebook « Concours BD, Sciences & Technologies » ou être adressé par email sur simple demande à concourslyonbd@yahoo.fr.